

Select'om

Simplifier *pour mieux trier !*

À l'attention des syndics et des bailleurs
qui gèrent des copropriétés sur le territoire du Select'om

Le Select'om va progressivement simplifier son système de collecte afin d'aider les habitants à réduire le volume de leurs ordures ménagères grâce à :

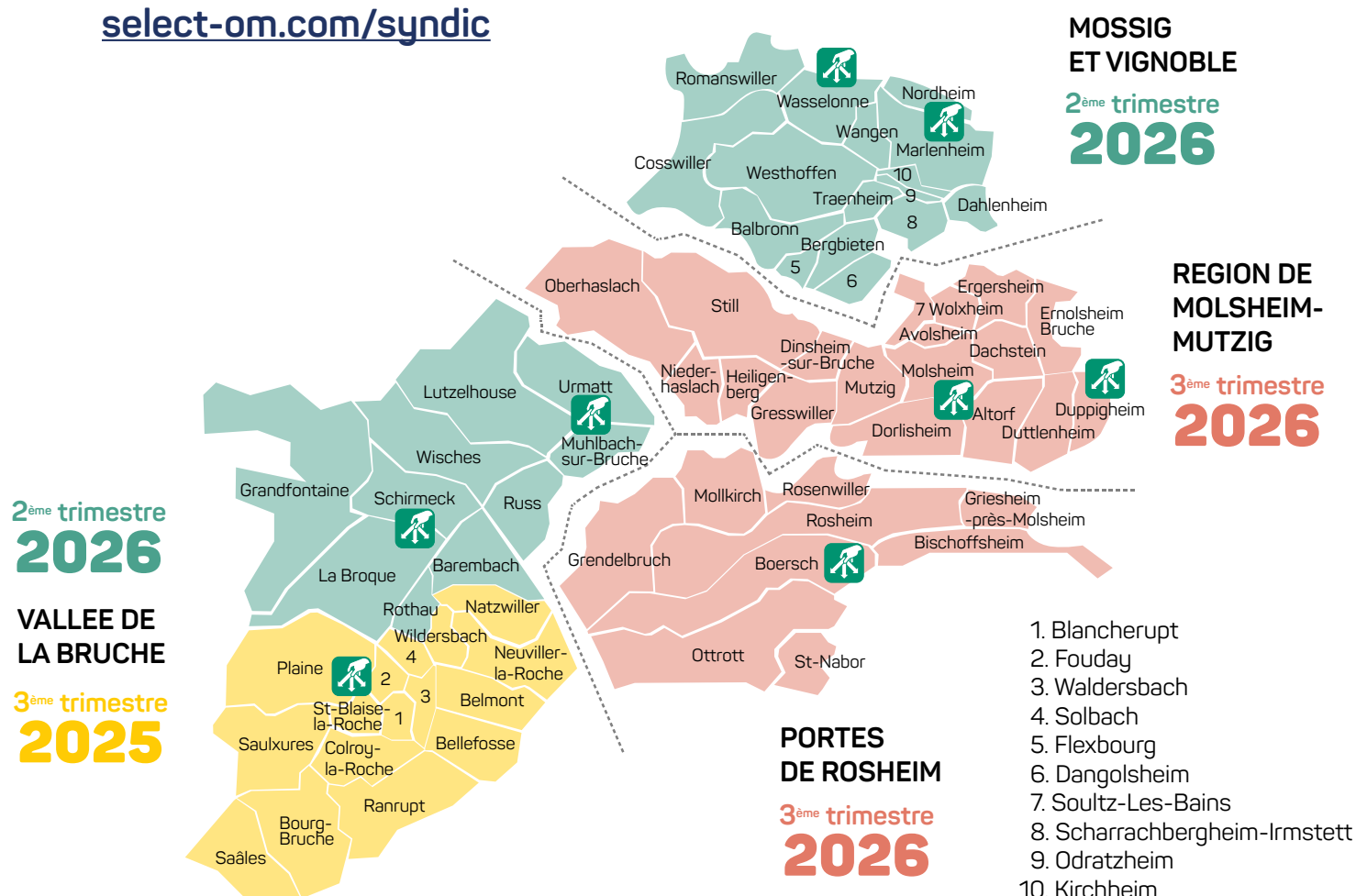
- une **collecte unique** pour trier les emballages et les papiers,
- un **nouveau rythme de collecte** plus adapté aux besoins.

Cette simplification du tri sera **déployée progressivement**, commune par commune, sur **tout le territoire du Select'om à partir d'avril jusqu'à fin 2026**.

Une expérimentation a déjà eu lieu fin 2025 sur la Haute Vallée de la Bruche.

Les dates communiquées ci-dessous concernent **le lancement du projet de simplification du tri** par commune. Vous retrouvez toutes les infos et la liste complète des communes concernées sur notre site Internet :

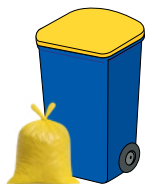
select-om.com/syndic



Quels changements à venir ?

→ **Un seul bac jaune** pour trier l'ensemble des emballages (plastique, métal) et des papiers/cartons (comme sur les territoires voisins). L'usage de sacs pour la collecte du tri devient interdit.

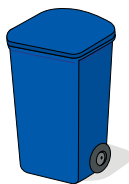
ACTUELLEMENT



1 bac jaune/sacs jaunes

pour les emballages
en plastique et métal

+

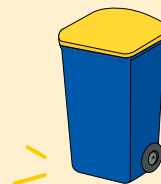


1 bac bleu

pour les emballages
en carton et papiers

=

APRÈS SIMPLIFICATION



Collecte
tous les
15 jours

1 bac de tri unique

pour tous les emballages en plastique,
métal et papiers/cartons

→ Le rythme des collectes évolue

- le **bac d'ordures ménagères** (vert ou noir) sera collecté **tous les 15 jours** (au lieu de toutes les semaines), sauf dans les communes de plus de 5 000 habitants.
- le **bac d'emballages et papiers** (jaune ou bleu) sera collecté **tous les 15 jours** (en alternance avec les ordures ménagères).

Semaine A



Ordures ménagères

Semaine B



Emballages et papiers

Semaine C



Ordures ménagères

Semaine D



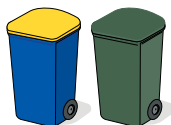
Emballages et papiers

Cas particulier des communes de plus de 5 000 habitants :

Molsheim, Mutzig, Rosheim et Wasselonne



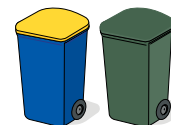
Ordures ménagères



Emballages et papiers
+ Ordures ménagères



Ordures ménagères



Emballages et papiers
+ Ordures ménagères



→ Un nouveau mode de rattrapage des jours fériés

Dès 2026, lors d'un jour férié, toutes les collectes de la semaine seront **décalées au jour suivant** pour tout le monde. Il faudra donc penser à **sortir les bacs un jour plus tard** que d'habitude.

Vous serez informé par mail de la date de lancement pour chaque commune et du nouveau rythme de collecte grâce à un calendrier de collecte.

Quels impacts pour les immeubles que je gère ?

Chaque habitat collectif desservi en porte-à-porte est concerné. Le Select'om va ré-évaluer le besoin de chaque collectif en fonction du nombre de logements.

- Votre collectif possède **suffisamment de bacs** de tri (jaunes et/ou bleus) et de bacs pour les ordures ménagères (verts) ?
Vous **ne changez pas d'équipement** ! Des **nouvelles consignes** seront fournies.
- Votre collectif **manque de bacs de tri** ou de bacs pour les ordures ménagères ?
Le Select'om **vous livre un ou plusieurs bacs complémentaires** (240L et/ou 750L) accompagnés des **nouvelles consignes**.
- Les **bacs verts d'ordures ménagères restent à votre charge** ; vous en êtes propriétaire.
Les **bacs de tri jaunes sont désormais mis à disposition** et identifiés au nom de chaque copropriété. Ils restent la propriété du Select'om qui en assure la maintenance.



Quel est mon rôle ?

Votre collaboration est essentielle pour anticiper ces changements et garantir que les bacs et les consignes soient en place au moment du passage à la nouvelle organisation du tri.

❶ Téléchargez et complétez le fichier Excel via le lien ci-dessus ou sur select-om.com/syndic.

Complétez les informations **pour chacun de vos immeubles** :

- Nom, adresse, caractéristiques des logements, espaces de stockage, nombre de bacs existants,
- **Une personne à contacter** afin de fixer un rendez-vous pour la livraison des bacs.

❷ Envoyez le fichier Excel complété à l'adresse tri@select-om.com.

Le Select'om évalue le besoin en bacs pour chaque collectif dès réception de votre fichier et vous fait un retour par mail.

❸ Le Select'om vous livre les bacs supplémentaires et les nouvelles consignes sur RDV.

❹ Le Select'om vous informe par mail des nouveaux calendriers de collecte par commune.

A noter : certains jours de collecte pourront changer, il vous faudra anticiper ces changements afin de garantir la bonne présentation des bacs à la collecte.

❺ Le Select'om informe les habitants directement à domicile : un courrier leur sera distribué avec les nouvelles consignes de tri et le calendrier de collecte.

Par avance, merci de votre implication à nos côtés !

Nous restons à vous écoute pour tout complément d'information :

Cheffe de projet : Alizée Fliegans ☎ 03 88 47 92 20 ✉ tri@select-om.com

Select'om

Services administratifs : 130, rue de Dachstein 67120 ALTORF

☎ 03 88 47 92 20 ✉ accueil@select-om.com 🌐 www.select-om.com

